



Labège, le 19 juin 2015

Compte rendu de la Réunion Publique
Du Conseil Municipal du 16 juin 2015
À 20 h 30
Salle de "La Rotonde"

Présents :

Fathi AÏDLI, Sophie AVRIL, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Olivier BONNAMY, Gabriel BOUISSOU, Séverine CAMES, Yannick CHATELET, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Fanny DOMERGUE, Anne FAURES, Henri FERLUC de, Laure FRENDO-ROSSO, Damien GLORIES, Laurent GONZALEZ, Béatrice HONTARREDE, Marie-Viviane LACAN, Christine MASOT, Sabrina MIGNONAT, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA

Absent et excusé :

Claude DUCERT,

Absents ayant donné procuration :

Anne DELRIEU à Christine MASOT
Eric CHERDO à Laurent CHERUBIN
Elodie CAMBOU à Fanny DOMERGUE

Désignation du Secrétaire de séance :

Anne FAURES est désigné Secrétaire de séance.

En préalable à la réunion du Conseil Municipal, M. Jean-Paul Beyssen, 1er Adjoint au Maire, préside la séance en l'absence du Maire et donne des informations. M. Ducert, à la suite d'un ennui de santé, est en convalescence ce qui explique son absence momentanée. Des souhaits de prompt rétablissement lui sont adressés. Par ailleurs, il précise que Claude Ducert, suite à ses ennuis de santé, a demandé au Préfet d'accepter sa démission de la Présidence du SICOVAL.

I. Administration Générale

1/ Approbation du PV de la séance du 19 mai dernier

Celui-ci est d'adopté à l'unanimité après prise en compte d'une remarque portant sur la rédaction du dernier paragraphe, à savoir qu'il est précisé que les articles dans le bulletin municipal écrits par les différentes composantes du Conseil Municipal s'effectueront dans le respect de l'égalité de traitement de chaque composante du Conseil Municipal.

**2/ Projet de classement des abords du Canal du Midi Enquête Publique du 7 avril au 21 juin 2015
- Avis**

Approbation unanime du Conseil Municipal

3/ Approbation du règlement intérieur de l'aire des gens du voyage et de la convention de séjour

Approbation unanime du Conseil Municipal

4/ SEMIVALHE : vente des actions

Approbation unanime du Conseil Municipal

5/ Attributions de délégation du Conseil Municipal au Maire - Annule et remplace la délibération N°40 du 17.06.2014

Approbation unanime du Conseil Municipal moins deux votes blancs et un vote contre

II. Hygiène et Sécurité

6/ Présentation du Plan communal de sauvegarde- Cellule de crise

Le Conseil Municipal prend connaissance du document

III. Comptabilité Finances

7/ Annulation de la dette de l'aire d'accueil de Grande Rivière pour la période 2013-2015

Compte tenu de la nature de l'annulation liée en partie à une mauvaise gestion par le gestionnaire de l'époque, il est demandé de procéder au recouvrement des sommes dues. Dans cette hypothèse, M. le Président de séance propose de retirer l'examen du projet de délibération présenté dans la note de synthèse préalable à la présente réunion. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

8/ Décision de surseoir à la délibération du 12/12/2013 clôturant la Régie de Transport de LABEGE

Approbation unanime du Conseil Municipal moins 5 abstentions

IV. Administration Générale

9/ Informations relatives à des questions posées par le Conseil Municipal

a) Majoration du foncier non-bâti sur les terrains constructibles non construits : la mise en place d'une telle disposition relevant du Conseil Municipal ne concernerait que très peu de terrains et pourrait avoir des effets portant sur la maîtrise de l'urbanisme sans pour autant entraîner des recettes fiscales supplémentaires importantes.

b) Coût de scolarisation des enfants à Labège : celui-ci est donné étant précisé que la demande portait sur le coût des enfants en périscolaire élémentaire et maternelle. Ce coût sera donné en septembre prochain.

c) Mise en place d'une taxe portant sur les bureaux vacants : cette taxe, dont la justification par rapport au contexte local n'est pas évidente, peut être mise en place par la commune de manière subsidiaire puisque le SICOVAL doit d'abord se positionner. Il est donc proposé que la commission d'urbanisme et éventuellement le SICOVAL se livrent à une réflexion sur la mise en place de cette taxe. Par ailleurs, des recherches seront menées sur la mise en place d'une majoration de la taxe d'habitation portant sur les résidences secondaires.

10/ Informations

a) Il est rappelé qu'une visite des installations municipales aura lieu le 27 juin prochain, visite à laquelle sont conviés les élus et le personnel qui le souhaitent.

b) Il est également rappelé qu'un vin d'honneur est organisé par la municipalité le 25 juin prochain pour le départ à la retraite d'une agent spécialisée des écoles maternelles et d'une institutrice.

- c) Le Conseil Municipal est informé que des travaux de réfection de la passerelle franchissant l'Hers vont être entrepris en juillet 2015.
- d) Le Conseil Municipal est également informé qu'une réunion portant sur la prévention des cambriolages des personnes à risque se tiendra le 23 juin prochain à ESCALQUENS à 14h00.
- e) Il est signalé au Conseil Municipal qu'une démarche d'aide à l'isolation thermique notamment des habitations de la commune a été engagée par le SICOVAL sous l'appellation RENOVAL. Ce dispositif permet sur la base d'un diagnostic gratuit d'effectuer des travaux d'économies d'énergie.
- f) Projet d'aménagement de la rue des écoles : le Conseil Municipal prend connaissance du document joint à la présente note de synthèse. Ce document, en l'état, est globalement validé. Reste à améliorer certains des aspects, notamment la circulation des piétons et cyclistes. Le dossier est à suivre.

11 / Réponses aux questions du public

- a) Vidéo protection : il est précisé qu'une démarche est en cours pour l'installer sur la commune. Dans l'immédiat des rondes de gendarmes en voiture banalisée sont effectuées.
- b) Sécurisation du carrefour allée Chantecaille - route de Baziège : le dossier est à l'étude pour une finalisation avant la fin d'année.
- c) Démission du Président du SICOVAL - choix des conseillers communautaires de Labège : ceux-ci devraient soutenir la candidature de M. OBERTI.
- d) Scolaire : le coût donné par enfant est proche de celui servant de base à la participation à l'école privée. Par ailleurs, il est noté un oubli dans l'invitation au pot de départ à la retraite de l'enseignante et de l'agent spécialisée des écoles maternelles. Il est précisé par ailleurs que les modifications statutaires de l'AEL n'auront aucune incidence sur les activités dispensées auprès des enfants.
- e) Élagage des arbres allée Chantecaille : s'agissant du Domaine Public, celui-ci sera pris en compte.
- f) Des précisions sont apportées sur le Plan Communal de Sauvegarde ainsi que sur le projet de la rue des écoles.
- g) Entretien sous-traités des espaces verts : des réglages seront à effectuer auprès des sous-traitants pour optimiser leur travail.